



**PROCÈS -VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JEAN PLA DE CORTS
DU JEUDI 24 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt cinq et le vingt quatre avril à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'AVRIL sous la présidence de Monsieur Robert GARRABÉ, Maire.

PRÉSENTS : GARRABÉ R, ANDRODIAS M, BARBOUTY D, DIDIER C, GARCES R, CASADEVALL P, LAPORTE G, BAILLE E, RESPAUT JL, BERNIER M, MATHEU M, MISO A, KNOBLOCH C, OMS RM, SAQUÉ N, OMARI A

ABSENTS EXCUSÉS : MATHIOT D pouvoir à MATHEU M, D'AMATO M pouvoir à BARBOUTY D, AICARDI A pouvoir à OMS RM

Membres en exercice : 19

Présents : 16

Quorum atteint

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : OMARI Amandine

Ordre du jour

- Demande de subvention classe découverte – Rapporteur Mme Rose Marie OMS
- Surveillance du plan d'eau – Convention avec le SDIS66 pour la mise à disposition de sauveteurs - Rapporteur M. Patrick CASADEVALL
- Convention SYDEEL66 enfouissement des réseaux Rue des Ecoles - Rapporteur M. Claude DIDIER
- Loyer du Centre Médical – Rapporteur M. Robert GARRABÉ
- Convention 2025 – 30 Millions d'amis pour l'association les Chats Libres de Saint Jean – Rapporteur M. Claude DIDIER
- Subvention association « la Pétanque Saint Jeannaise » - Rapporteur M. Claude DIDIER
- Subvention association « Vigatanes del Volo » - Rapporteur M. Claude DIDIER
- Subvention association « CAIROU XV » - Rapporteur M. Claude DIDIER
- Délibération recrutements personnels contractuels : rapporteur M. Robert GARRABÉ
- Avenants conventions d'occupations temporaires du domaine public – rapporteur M. Michel ANDRODIAS
- Jury d'assises 2026 - rapporteur : M. Robert GARRABÉ

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} avril 2025

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Rapporteur : Monsieur Robert GARRABÉ – Maire

Lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025 par le rapporteur.

Proposition : adoption du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} avril 2025

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

ADOpte le procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025

2) Demande de subvention classe découverte – Rapporteur Mme Rose Marie OMS

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire énonce un projet de classe découverte du 28 au 29 avril 2025 au centre UDSIS des Angles au profit de 53 élèves (Cp et CE1) de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire précise que cette sortie serait financée par la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves et enfin par la Commune. La dépense se décompose comme ci-dessous :

Coût par élève : $121.70 \text{ €} \times 53 = 6\,450,10\text{€}$

Part commune : 2 000,00 €

Part APE : 3 180,00 €

Part Coopérative scolaire : 1 270,10 €

Participation totale de la Commune : 2 000,00 €

La participation de l'APE est de 3 180,00 €, le reste à charge pour la coopérative scolaire est de 1 270,10 €.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250020

3) Surveillance du plan d'eau – Convention avec le SDIS66 pour la mise à disposition de sauveteurs - Rapporteur M. Patrick CASADEVALL

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire informe que, dans le cadre de son dispositif saisonnier, la ville de Saint Jean Pla de Corts organise la surveillance de la baignade au lac de baignade (1 poste de secours) durant l'été. Pour cette prestation et comme habituellement, elle a sollicité le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales (SDIS 66).

Le SDIS 66, au travers d'une convention régissant ses missions au profit de la collectivité, prévoit une prestation de surveillance de la zone de baignade, l'armement en personnels du poste de secours, la formation, la fourniture et la gestion des sauveteurs sur la période estivale 2025 comprenant les 13,14, 15, 21 et 22 Juin et du 28 juin jusqu'au 31 août 2025 inclus.

Le montant prévisionnel de la dépense envisagée pour cette mise à disposition sur la période indiquée supra est estimé à 18 117,56 € qui comprend les vacations des personnels à savoir 1 chef de poste + 1 sauveteur qualifié chaque jour de la période concernée + la fourniture du matériel médical nécessaire pour la saison.

Il est rappelé que la somme précise dont la commune sera redevable envers le SDIS 66 sera calculée en fin de période en fonction des effectifs réellement employés et des prestations assurées tenant compte, notamment, des aléas météorologiques. Les crédits relatifs à ladite prestation sont prévus au Budget Primitif 2025.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250021

4) Convention SYDEEL66 enfouissement des réseaux Rue des Ecoles - Rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur Claude DIDIER rappelle que la commune est membre du SYDEEL66 (Syndicat départemental d'électricité)

Conformément à ses statuts, le syndicat est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des collectivités qui en sont membres. Le Syndicat exerce en lieu et place des personnes morales membres, la compétence en matière de réseaux électriques. Le Syndicat peut aussi mettre en commun des moyens humains, techniques et financiers et exercer des activités accessoires dans des domaines connexes à la distribution publique d'électricité.

Dans ce cadre pour l'enfouissement du réseau et la mise en esthétique des réseaux Rue des Écoles, le SYDEEL est désigné maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux.

A cet effet, une convention doit être passée entre la commune et le SYDEEL66 pour définir les modalités d'organisation et de paiement des travaux pour la mise en esthétique des réseaux BT, EP et FT Rue des Écoles.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250033

5) Loyer du Centre Médical – Rapporteur M. Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de ne pas appliquer l'augmentation du loyer pour l'année 2025 vu la conjoncture actuelle.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250022

6) Convention 2025 – 30 Millions d'amis pour l'association les Chats Libres de Saint Jean – Rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire peut faire procéder à la capture de chats errants non identifiés et errants et à leur stérilisation ainsi qu'à leur identification.

A ce titre, face au bon déroulement des actions opérées au travers de la convention qui lie la commune à la Fondation 30 millions d'amis, il y a lieu de proroger ce partenariat et de signer une nouvelle convention avec la Fondation sur la base de 20 chats pour l'année 2025.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250032

7) Subvention association « la Pétanque Saint Jeannaise » - Rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu d'attribuer un complément de subvention d'un montant de 500 € à l'Association « La Pétanque Saint Jeannaise » au titre de l'exercice 2024 pour l'aider à supporter les frais inhérents aux compétitions nationales et notamment les coûts de déplacements.

Il explique que le dossier de demande de subvention est parvenu avec du retard en mairie.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250023

8) Subvention association « Vigatanes del Volo » - Rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association « Vigatanes del Volo » au titre de l'exercice 2024 pour l'aider à supporter les frais inhérents aux compétitions qu'elle organise.

Il explique que le dossier de demande de subvention est parvenu avec du retard en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250024

9) Subvention association « CAIROU XV » - Rapporteur M. Claude DIDIER

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € à l'Association « CAIROU XV » au titre de l'exercice 2024 pour l'aider à supporter les frais inhérents aux compétitions qu'elle organise.

Il explique que le dossier de demande de subvention est parvenu avec du retard en mairie.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250025

10) Délibérations recrutement de personnel contractuel – Rapporteur M. Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de recruter un agent contractuel au grade d'Adjoint Technique à 28/35ème du 28 avril 2025 au 06 juillet 2025 pour des besoins de surveillance d'enfants durant le temps périscolaire et d'entretien des bâtiments communaux.

Le Conseil approuve la création de ce poste d'emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250035

Il fait part également à l'assemblée de la nécessité de recruter un agent contractuel au grade d'Adjoint Technique à 21/35ème du 28 avril 2025 au 06 juillet 2025 pour des besoins de surveillance d'enfants durant le temps périscolaire et d'entretien des bâtiments communaux.

Le Conseil approuve la création de ce poste d'emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250036

11) Avenants conventions d'occupation temporaire du domaine public – Rapporteur M. Michel ANDRODIAS

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire explique que suite à une opération portée par le SIAEP du Vallespir, consistant en la connexion de la commune de Le Boulou en eau potable au travers d'un réseau qui transite par les plans d'eau et tenant compte que le nouveau réseau en cours de pose comprend le maillage de chaque exploitant au lac, avec une arrivée individuelle de l'eau potable et la pose d'un compteur, il convient de modifier les modalités de distribution de l'eau potable qui induit pour chaque exploitant de demander son propre abonnement auprès du prestataire Vall Aigua et non plus suivi par la commune.

Il informe le Conseil Municipal que cette modification donne lieu à la signature d'un avenant entre la Commune et chaque exploitant et en donne lecture.

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibérations N°20250026 à 20250031

12) Jury d'assises 2026 – Liste Préparatoire – Rapporteur M. Robert GARRABÉ

Les présences, absence (s), procuration (s) et le quorum sont conformes à celles de l'ouverture de la séance.

Président de séance : Monsieur Robert GARRABÉ, Maire

Monsieur le Maire expose que l'arrêté préfectoral n°DCM/BRGE/2025-554-0002 du 24 février 2025 fixe le nombre et la répartition des jurés de cours d'assises pour la constitution de la liste annuelle du jury criminel du département des Pyrénées-Orientales pour l'année 2026 ;

M. le Maire entendu, le conseil municipal, procède à partir de la liste électorale au tirage au sort des jurés pour la constitution de la liste susvisée.

Sont tirés au sort **six titulaires**:

- Madame HARDEY épouse ANSOS Ginette née le 07 juillet 1946 à Saint-Denis (75), domiciliée 14 rue de la Briqueterie – 66490 Saint-Jean Pla de Corts
- Monsieur MARCELLIN Daniel né le 22 juillet 1949 à Gap (05), domicilié 3 Impasse Miquel – 66490 Saint-Jean Pla de Corts
- Madame BOUAYED Luce née le 14 mai 1986 à Céret (66), domiciliée 18 rue de la Poste – 66490 Saint-Jean Pla de Corts
- Madame LANCIEN Jeanine née le 27 mai 1940 à Nantes (44), domiciliée 25 avenue du Canigou – 66490 Saint-Jean Pla de Corts
- Madame DAGUERRE Tess née le 03 mai 1991 à Perpignan (66), domiciliée 10 rue des Terrasses – 66490 Saint-Jean Pla de Corts
- Madame VASSEUR épouse CHANTERIE Monique née le 11 avril 1943 à Hesdin (62), domiciliée 25 rue des Écoles – 66490 Saint Jean-Pla de Corts

DÉCIDE d'adopter la proposition

Délibération N°20250034

Questions Diverses

☛ **Michel ANDRODIAS** informe l'Assemblée du début des travaux de la place de la République par le volet éclairage public depuis le 22 avril, puis la société Colas démarrera le revêtement et jardinières à compter du 19 mai, tandis que la pose du garde corps sera effective quelques jours avant l'intervention de la Colas.

L'inauguration est prévue pour le 14 juillet prochain.

☛ **Robert GARRABÉ** informe l'Assemblée que la commission qui s'est réunie pour la consultation relative à l'exploitation des jeux nautiques au lac, a retenu la proposition des époux ARTUS.

Il informe par ailleurs que l'INSEE a établi la population de la commune, pour le dernier recensement, à 2312 habitants.

☛ **Claude DIDIER** indique que la trésorerie marque quelques signes de difficultés induites par un retard de versement de la redevance assainissement par Vall Aigua, lequel reversement est promis par le prestataire pour le 30 avril, accusant de fait un mois de retard.

☛ **Dominique BARBOUTY** informe l'Assemblée de quelques dates de festivités et autres informations :

- 03 mai : de 15 à 17h la chorale Sem Y Serem tiendra un concert à la salle polyvalente
- 08 mai : départ du cortège à 11h devant la Mairie
- le voyage à Forailac est complet (50 inscriptions)
- cimetière : 12 casiers neufs ont été livrés au lieu de 9 prévus initialement pour le même montant
- le fleurissement de l'avenue des Albères est terminé
- une étude portant sur l'aménagement de l'entrée de ville en venant du Boulou détaille un montant de 29000€, cet aménagement est souhaité pour septembre
- 20 mai à 18h : à la galerie du vieux château se tiendra une exposition de Sheila Taylor

☛ **Martine Matheu** a participé à l'assemblée générale des As du Volant qui a vu la démission du Président Hans Skrba et l'élection, en remplacement, de Monsieur Fondecave. Ceux-ci demandent la possibilité d'accéder gratuitement au lac l'espace d'une journée (en juillet ou août) destinée à organiser une démonstration de badminton. Ils demandent par ailleurs un nouveau tracé au sol de la salle polyvalent, l'actuel montrant des signes de fin de vie.

Monsieur Richard Garcia demande l'autorisation de rééditer ses soirées du mercredi soir s'agissant des échecs sur le square Guy Malé durant juillet et août ainsi que la possibilité d'organiser à nouveau un chess-bike au lac courant octobre.

ARAVIA se tiendra cette année au lac le dimanche 21 septembre.

☛ **Amandine OMARI** informe que le cross des écoles aura lieu le dimanche 18 mai avec une première course prévue pour 10h00

☛ **Michel BERNIER** relate la tenue de la dernière réunion du comité du Pays d'Art et d'Histoire qui laisse paraître une meilleure santé financière dont un excédent de 145565€ qui a été affecté en fonctionnement pour 61690€ et en investissement pour 83875€.

il demande par ailleurs si des frais de déplacement et de panier sont prévus pour les élus notamment en ce qui concerne des déplacements particulièrement significatifs en Catalogne Sud.

Monsieur le Maire répond que cela doit être possible au travers d'une délibération qu'il conviendra de prendre lors d'un prochain Conseil Municipal et que les frais déjà occasionnés devront être déclinés sur un document qui servira au prochain remboursement dès lors que la délibération aura été prise.

S'agissant du programme POCTEFA, 3 communes sur les 13 qui composent le groupement se sont retirées du projet, dont Céret.

Il est envisagé une réunion des offices de tourisme du Nord et du Sud avec centralisation des informations via un bulletin électronique.

☛ **Christophe KNOBLOCK** informe le conseil qu'au cours de la dernière réunion de la commission développement durable a été évoquée l'opération mai à vélo en partenariat avec la Communauté de Communes du Vallespir. Une récompense est prévue pour les inscrits qui auront parcouru le maximum de kilomètres, il y aura une demi-journée de promotion au lac le 09 mai prochain.

Il indique par ailleurs que le concours amical de pétanque des élus du Vallespir se déroulera à Reynes le 16 mai à partir de 17h00.

☛ **André MISO** informe le conseil qu'il a participé au conseil local de sécurité contre la délinquance au Boulou en présence de Madame la Sous-Préfète et de la gendarmerie : des points de ventes illicites de stupéfiants ont été démantelés, seront prévues des réunions de prévention aux addictions au sein des écoles

☛ **Régis GARCÈS** informe que les travaux relatifs au canal sont pour le moment en suspens du fait d'une trop importante quantité d'eau dans le Tech, empêchant les engins de travaux de manœuvrer.

☛ **Patrick CASADEVALL** indique que le ponton des pédalos au lac est hors d'usage du fait de la corrosion. En lieu et place de ce dispositif, seront installés des plots en béton entre fin avril et début mai pour que l'exploitant puisse démarrer sa saison.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h50

Le Secrétaire

Amandine OMARI



Le Maire

Robert GARRABÉ